



# *Castétis*



Affiche des fêtes d'août 1923

*Juillet 2024*  
*N° 83*

## ***Dans ce numéro***

<b>L'actualité communale</b>	<b>3</b>	<b>L'ACCA de Castétis</b>	<b>23</b>
<b>L'actualité de la CCLO</b>	<b>10</b>	<b>Les Amis de l'Église de Noarrieu</b>	<b>24</b>
<b>La vie à Castétis à la Révolution</b>	<b>12</b>	<b>Le Clamondé</b>	<b>25</b>
<b>Micro-Crèche les Chérubins</b>	<b>13</b>	<b>La Bande Originale</b>	<b>26</b>
<b>La Ruche</b>	<b>15</b>	<b>L'école de Castétis</b>	<b>27</b>
<b>Castéti'z'arts</b>	<b>16</b>	<b>Rions un peu</b>	<b>31</b>
<b>La Musique pour Haïti</b>	<b>17</b>	<b>Le Comité des fêtes</b>	<b>32</b>
<b>Union Sportive Castétis Gouze</b>	<b>18</b>		
<b>L'Association Argagnon Balansun Castétis</b>	<b>22</b>		

# PERSONNEL

## Départ à la retraite de Véronique

Vendredi 8 mars 2024, les élus et le personnel se sont retrouvés pour le pot de départ en retraite de Véronique.

Nous lui souhaitons de garder longtemps son énergie légendaire et qu'elle puisse profiter des multiples activités qui occuperont sa retraite.

Le conseil municipal a donc créé un poste d'adjoint technique pour 4,42 h par semaine annualisées. Manon COQUET, ATSEM pour le SIVU, a assuré cet emploi jusqu'au 31 mai. Elle a été remplacée au 1er juin par Sara et ce jusqu'au 5 juillet.. Emeline assurant également le ménage à l'école, la maison des associations et la mairie en plus du remplacement de Virginie. Nous en profitons d'ailleurs pour féliciter Virginie et son conjoint pour la naissance de leur 2ème enfant.



## Points d'indices et allocations retour à l'emploi

Le décret n°2023-519 du 28 juin 2023 a attribué au 1<sup>er</sup> janvier 2024, 5 points d'indice majoré à l'ensemble des agents publics (fonctionnaires et contractuels de droit public).

Cette mesure se traduit par la seule modification de la correspondance entre les indices bruts (IB) et les indices majorés (IM), telle que définie par [le barème A du décret n°82-1105 du 23 décembre 1982](#).

Les indices bruts des échelonnements indiciaires des cadres d'emplois, définis règlementairement au sein de chaque statut particulier, demeurent inchangés.

**D'un point de vue pratique, l'attribution des 5 points d'indice majoré à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 s'applique différemment selon la situation de chaque agent public. Un avenant au contrat doit être pris pour les agents contractuels, un arrêté individuel pour les fonctionnaires.**

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à compter du 01 février 2024 à la convention de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion.

## Convention de participation couvrant le risque prévoyance

[La protection sociale complémentaire permet aux agents d'améliorer leur couverture sociale](#) concernant deux risques :

- Le **risque santé**, pour se couvrir des frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident (frais de santé)
- Le **risque prévoyance** pour se couvrir contre la perte de revenus dans l'hypothèse d'une incapacité de travail, d'une inaptitude, d'une invalidité ou d'un décès. Il s'agit de la garantie « maintien » de salaire.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les employeurs publics territoriaux auront **l'obligation de participer au financement des garanties de protection sociale complémentaire de leurs agents** concernant le risque « **Prévoyance** ». La même obligation pour les employeurs est prévue pour le risque « **santé** » à échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

# PERSONNEL

La commune participe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 à hauteur de 10 € net pour les agents pour le risque santé et 10 € net pour le risque prévoyance dans la limite de l'intégralité de la cotisation et proratisent aux temps de travail les participations pour les 2 risques avec la procédure de labellisation.

Toutefois et pour votre information, les modalités de la mise en place de la participation obligatoire des employeurs publics territoriaux vont évoluer prochainement.

En effet, un **Accord Collectif National du 11 juillet 2023** en matière de PSC (protection sociale complémentaire) envisage notamment un moyen unique de participation pour les employeurs en matière de prévoyance : la convention de participation à adhésion obligatoire des agents. Cet accord prévoit également un socle de garanties plus protecteur ainsi qu'une participation employeur plus importante. Compte tenu de ces nouvelles modalités à venir, en parallèle, un accord local devra être négocié avec les organisations syndicales représentatives.

Cet accord national doit être transposé dans les textes pour être applicable. A ce jour, nous sommes dans l'attente de cette transposition.

Par conséquent, afin d'anticiper et dans le cadre de ses obligations, le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques propose aux employeurs territoriaux du département :

- Dans un 1<sup>er</sup> temps, une **convention de participation** (contrat collectif) **couvrant le risque « Prévoyance » à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2025**,
- Dans un 2<sup>nd</sup> temps, une **convention de participation couvrant le risque « Santé »** à échéance du **1<sup>er</sup> janvier 2026**.

Nous avons transmis au CDG notre intention d'adhérer à sa convention de participation du CDG.

## Remplacement des agents

Le Conseil Municipal a actualisé la délibération du 25 juillet 2012 autorisant Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel momentanément indisponible .

# RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous remercions Sophie DESSINET pour avoir effectué le recensement de la population ce début d'année. 300 logements d'habitation ont été recensés et 646 bulletins individuels ont été récoltés.

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Les élus ont débattu sur le PADD du PLUI qui est composé de 3 grands axes:

- 1) Des économies dynamiques permettant le développement durable du territoire**  
Développer une économie vertueuse en tenant compte du passé industriel et du patrimoine historique
- 2) Une armature territoriale renforçant l'attractivité et la sobriété du territoire**  
Faire de la CC Lacq-Orthez un lieu de vie désiré et solidaire en confortant les centralités et organisant les mobilités
- 3) Un territoire privilégiant la qualité de vie, le bien-être des habitants et le lien social**  
Valoriser le territoire en préservant sa qualité paysagère, ses richesses écologiques et en accompagnant un urbanisme favorable à la santé

# ZAE nR

Suite aux modalités de la concertation de la définition des zones d'accélération pour l'implantation terrestres de production d'énergie renouvelables (ZAE nR) prévues par l'article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, le Conseil Municipal a identifié les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAE nR) ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnées ci-après dans le tableau :

Bâtiments	Installations
Bâtiments communaux : école, mairie, maison des associations, salle polyvalente	Installations photovoltaïques autorisées
églises	Installations photovoltaïques non autorisées
Bâtiments privés (habitations, agricoles, etc...)	Installations photovoltaïques en toiture, au sol, géothermiques et agrivoltaïques autorisées sauf au Château de Candau

## CANTINE SCOLAIRE

Suite à l'augmentation du tarif par notre fournisseur de repas en liaison froide à la cantine scolaire, le tarif de la cantine est de 3,80 € depuis le 1er mars 2024.

Scolarest ayant souhaité résilier notre contrat de restauration au 23 août 2024, une consultation pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide a été effectuée. Le Conseil Municipal se prononcera prochainement pour retenir ce dernier et fixer un nouveau tarif.

## FIBRE

THD 64, filiale de XpFibre, a pour mission de construire et d'exploiter le réseau départemental en fibre optique dans le cadre d'une délégation de service public.

THD64 met à disposition un site internet <https://www.thd64.fr/> permettant de consulter l'actualité et les différents supports thématiques ainsi qu'un numéro dédié aux questions relatives à la fibre **08 06 00 04 26** (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, appel non surtaxé au coût d'appel local. Vous pouvez également poser votre question sur <https://www.thd64.fr/une-question>

## Réseau cuivre

Orange nous a informés de la fermeture du réseau cuivre sur notre commune en janvier 2028. A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

# Finances communales

## Le budget de la commune

### Le budget 2023 en chiffres

#### Sur la section de fonctionnement

	Mandats et titres émis	Résultat reporté 2022	Cumul section
Dépenses	302 527,84 €		302 527,84 €
Recettes	400 286,31 €	193 243,12 €	593 532,43 €
<b>Solde</b>	<b>97 758,47 €</b>	<b>193 246,12 €</b>	<b>291 004,59 €</b>

un excédent de fonctionnement de 97 758,47 €  
un excédent reporté de 193 246,12 €  
soit un excédent de fonctionnement cumulé de 291 004,59 €

#### Sur la section d'investissement

	Mandats et titres émis	Résultat reporté 2022	Cumul section
Dépenses	77 002,22 €	2 846,06 €	79 848,28 €
Recettes	62 525,22 €		62 525,22 €
<b>Solde</b>	<b>-14 477,00 €</b>	<b>2 846,06 €</b>	<b>-17 323,06 €</b>

un déficit d'investissement de 17 323,06 €  
Soit un besoin de financement de 17 323,06 €

**Considérant qu'il y lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, il a été décidé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit:**

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	291 004,59 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	17 323,06 €
RESULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	273 681,53 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) DEFICIT	17 323,06 €

### Les taux d'imposition votés en 2024

Taxe foncière (non bâti)	35,18 %
Taxe foncière (bâti)	26,51 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	9,09 %

Le Conseil Municipal par ses choix budgétaires, essaie de maintenir un très bon niveau de service public tout en investissant pour l'avenir du village et le confort des administrés.

# Finances communales

## Les projets d'investissement 2024

Chemins ruraux	4 000 €
Salle polyvalente	776 098 €
Acquisition tondeuse	1 062 €
Acquisition table mairie	349,31 €
Travaux ancien presbytère	29 717,52 €
Remboursement d'emprunts	40 000 €
Déficit d'investissement	17 323,06 €

Le budget primitif 2024

Il est orienté vers la modernisation et la réhabilitation du complexe sportif. L'architecte travaille actuellement sur le marché public qui sera publié cette fin d'année.

## Les recettes d'investissements 2024

Subventions	691 227 €
Fonds de compensation de la TVA	9 999,83 €
Excédent de fonctionnement	
Capitalisé	17 323,06 €
Virement de la section de fonct à sect d'inv	150 000 €

## Bâtiments

Le début d'année a été marqué par le rafraîchissement en peinture des salles de classes, du couloir et de l'entrée de l'école.



# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Dans le domaine de la sécurité civile, des événements marquants nous rappellent régulièrement que les situations susceptibles de perturber notre fonctionnement quotidien sont nombreuses.



Il suffit de se souvenir de l'explosion AZF à Toulouse en 2001, de tous les phénomènes climatiques extrêmes tels que la tempête Klaus en 2009 ou les incendies de forêt l'été dernier...

Pluies torrentielles, inondations, canicules, tremblements de terre, incendies, accidents de la circulation, interruptions de l'alimentation en eau potable ou en énergie...sont autant de risques potentiels qui nous ont amenés à mettre en place en 2018, un Plan Communal Sauvegarde dont l'objectif est de se préparer à affronter et gérer au mieux tous ces cas en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face et éviter ainsi de basculer dans une crise.

**Très concrètement, le PCS de notre commune (consultable en mairie)**

- ◆ Localise des zones à risques (zones inondables,...)
- ◆ Identifie les principaux axes de circulation
- ◆ Recense la population, notamment les personnes fragilisées
- ◆ Identifie les situations potentielles de risques;
- ◆ Structure un poste de commandant communal et des cellules d'action
- ◆ Recense les matériels et équipements disponibles
- ◆ Identifie des référents bénévoles de quartiers susceptibles de communiquer l'alerte et de prêter main forte
- ◆ Recense les lieux d'accueil potentiels pour les

sinistrés et les équipes de secours, les moyens de transports sanitaires et collectifs...etc.

- ◆ Coordonne les moyens d'actions et d'interventions

En pratique, le Maire est le directeur des opérations de secours jusqu'au déclenchement éventuel d'un plan de secours départemental.

Il est en lien direct avec la gendarmerie et les sapeurs-pompiers. Des cellules administratives de communication et d'accompagnement de la population, de logistique matérielle, alimentaire et scolaire composés par les élus et le personnel administratif et techniques sont établies. Chacun nominativement est mobilisé pour des tâches bien particulières détaillées dans des « fiches réflexes »

**Afin de réactualiser le Plan Communal de Sauvegarde, nous souhaiterions savoir si certains (es) d'entre vous souhaiteraient s'investir et participer**

- ◆ En devenant référent de quartier pour donner l'alerte, communiquer des informations, être le lien entre le poste de commandement et les habitants
- ◆ En mettant à disposition en cas de besoin du matériel (tronçonneuse, groupe électrogène, remorque...)
- ◆ En se portant bénévole, selon ses aptitudes pour aider le cas échéant

**Les personnes désireuses de s'investir peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.**

**Les actions concrètes**

- ◆ Le PCS a été déclenché dès le 1er confinement en 2020 pour maintenir le lien avec les personnes fragiles ou isolées, en prenant plusieurs fois par semaine de leurs nouvelles, pour distribuer des masques à la population, tout comme l'été dernier en période de canicule pendant laquelle des élus ont maintenu régulièrement le contact avec les personnes seules.
- ◆ Le site de la commune qui permet d'avoir des informations relatives à l'actualité communale et des associations, etc
- ◆ Renouvellement des défibrillateurs situés
  - en extérieur à gauche de l'entrée de la mairie
  - en intérieur dans la salle polyvalente

# ASSISTANT FAMILIAL

Le Conseil départemental recrute sur l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques des assistants familiaux pour accueillir à leur domicile des enfants placés dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance.

Le parcours de chaque enfant est unique mais leurs besoins sont identiques : recevoir de l'attention et bénéficier d'un cadre de vie structuré au sein d'une famille d'accueil.

C'est un métier destiné aux femmes et aux hommes qui souhaitent s'engager avec l'appui de professionnels auprès d'enfants en difficulté.

Pour en savoir plus sur ce métier : [Devenir assistant familial | Site officiel du Département des Pyrénées-Atlantiques \(le64.fr\)](#)



J'ai peut-être :

- Vécu des choses difficiles
- Un retard d'apprentissage
- Un suivi médical régulier

J'ai vraiment besoin :

- De toute ton attention
- D'un cadre de vie structuré

Pour grandir aujourd'hui,  
pour mon avenir demain

Deviens mon assistant familial

Pour en savoir plus sur le métier d'assistant familial, consultez le site internet du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques : [www.le64.fr](http://www.le64.fr)



# Informations CCLO



## Un guichet d'accueil pour la petite enfance

### *Une demande d'inscription ? Une question ?*

Fini les différents contacts et préinscriptions pour faire garder vos tout-petits!

Depuis le 2 avril 2024, le guichet d'accueil pour la petite enfance LACQ-ORTHEZ renseigne les parents, ou futurs parents habitant le territoire, sur tous les modes d'accueil des 0-4 ans.

Point d'information central, ce nouveau guichet d'accueil a pour vocation de **renseigner les familles sur tous les modes d'accueil de leurs enfants... Mais également de centraliser toutes les demandes d'inscription en crèche.**

**Vous pouvez contacter le guichet, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13 à 17h :**

- ◆ Par téléphone au [0 800 716 415](tel:0800716415) (service et appel gratuits) ;
- ◆ Ou par mail à [guichet-petite-enfancecc-lacqorthes.fr](mailto:guichet-petite-enfancecc-lacqorthes.fr).

## Guichet Habitat Energie

La CCLO mène une politique active et volontariste en matière de soutien à l'amélioration de l'habitat privé au travers notamment d'aides aux économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables. Cette politique s'inscrit dans le PLH (Programme Local de l'Habitat) et le PCAET ( Plan Climat Air Energie Territorial).

La collectivité est un acteur majeur des différents dispositifs partenariaux soutenus par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) qui visent à réhabiliter les logements des propriétaires les plus modestes et les logements locatifs privés aux loyers conventionnés.

Depuis 2021, la CCLO a fait le choix de labelliser son guichet Habitat Energie France Renov' qui permet d'être parfaitement identifié par l'ensemble des habitants et acteurs du territoire et qui ouvre droit à des subventions dans le cadre du programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) et par la Région Nouvelle Aquitaine.

Le guichet unique s'adresse:

- ◆ Aux particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation quels que soient leurs profils et leurs ressources

# Informations CCLO

Dans le cadre des missions du Guichet Habitat Energie, les ménages aux revenus intermédiaires et élevés peuvent être accompagnés gratuitement par un conseiller de l'intercommunalité dans la définition de leur projet par l'intermédiaire d'une visite du logement permettant la réalisation d'une évaluation énergétique notamment.

Depuis le 1er janvier 2024, ces ménages aux revenus intermédiaires et élevés doivent être accompagnés par un tiers agréé « Mon Accompagnateur Rénov' » (MAR), afin de pouvoir bénéficier des aides du parcours accompagné de MaprimeRénov' dans le cas où ils s'orientent vers un projet de rénovation énergétique globale.

Afin de poursuivre les missions du Guichet Habitat Energie concernant l'accompagnement de l'ensemble des ménages quel que soit leur revenu, un dossier de demande d'agrément « Mon Accompagnateur Rénov' » a été déposé le 06 octobre 2023 auprès des services de l'Etat et la CCLO a obtenu l'accord le 21 décembre 2023.

Le MAR réalise l'accompagnement technique, administratif et financier des ménages avec la réalisation de 2 visites obligatoires, avant et après travaux, et la réalisation ou sous-traitance d'un audit énergétique (qualification RGE nécessaire) qui sert de référence pour le projet de travaux.

Les aides aux travaux du parcours accompagné de MaprimeRénov' peuvent aller de 45 à 60% du montant éligible pour les ménages aux revenus intermédiaires et de 30 % à 45 % pour les ménages aux revenus supérieurs.

Les modalités d'applications de l'agrément Mon Accompagnement Rénov' :

- ♦ public cible: ménages (propriétaires occupants et bailleurs) aux revenus intermédiaires et supérieurs (les ménages modestes et très modestes sont accompagnés gratuitement par le Conseil Départemental dans le cadre du Programme Bien Chez Soi ou par le Cabinet Altair dans le cadre de l'OPAH RU du centre-ville d'ORTHEZ)
- ♦ prix de la prestation: 2000 € Ce prix est équivalent au plafond pris en compte par l'ANAH pour le calcul de sa subvention relative à l'accompagnement réalisé par l'Accompagnateur Rénov'. Le financement de l'ANAH est progressif en fonction de la catégorie de revenus des ménages: 40 % pour les revenus intermédiaires et 20% pour les revenus supérieurs. Les ménages perçoivent directement l'aide de l'ANAH liée à l'accompagnement MAR à la fin des travaux.
- ♦ 3 paiements échelonnés en fonction de étapes du projet (500 € lors du rendu de l'audit énergétique, 500 € lors du dépôt du dossier de demande de subventions travaux, solde de 1000 € en fin d'accompagnement à la fin des travaux).
- ♦ sous-traitance de la réalisation de l'audit énergétique à un bureau d'études qualifié RGE

Le Guichet Habitat propose d'appliquer son agrément MAR pour offrir une solution supplémentaire aux ménages du territoire et donc fluidifier le parcours d'accompagnement indispensable au déclenchement des aides aux travaux.

L'Agrément d'Accompagnateur Rénov' va être expérimenté sur environ 5 dossiers pour le 2nd semestre 2024 par la CCLO. Il sera nécessaire d'évaluer le dispositif en fin d'année, son déploiement par la sphère privée sur le territoire et les conditions de sa poursuite en fonction des évolutions réglementaires.

# La vie à Castétis à la Révolution

Toujours selon les écrits de René CAMGRAND, Nous reprenons l'Histoire de Castétis à la Révolution.

Une autre page du registre concerne un acte de divorce que l'autorité ecclésiastique a dû interpréter comme nullité de mariage. Les motifs circonstanciés de ce cas étant bien caractéristiques de cette nullité. Le temps des mariages organisés n'est pas si lointain. Le cas présent peut en être une confirmation car ces mariés semblent avoir refusé la vie commune.

La loi sur les divorces venait d'être adoptée par l'assemblée nationale. L'année d'après, le conjoint Jean FOUSSATS figurait au registre des mariages. Cela a fait sûrement du bruit à l'époque.

Dans ses premières décisions, l'assemblée Nationale en 1789, avait ordonné l'établissement de nouvelles municipalités. LUCHOU avait été le premier maire en 1790, il laissa sa place à LAFFITTE LABÈRE en 1793. LOUSTAU lui succéda en l'an 8, Jean MELIOU est maire en l'an 11 (1802) il a 25 ans. David POUMÉ fils de HURTEROT prend cette fonction en 1808, il la cèdera à Jean LOUSTAU fils en 1816.

Durant cette période, et d'autres années encore, le Maire est probablement désigné par l'autorité supérieure car on ne trouve pas d'élections organisées. Le 15 Janvier 1832, à 2h de relevée, le soussigné Pierre PLANTÉ, commissaire nommé par le Préfet pour procéder à l'installation de Mrs le Maire et Adjoint de la commune en présence du Conseil municipal donne lecture de l'arrêté du Préfet qui nomme le sieur LOUSTAU Jean, Cultivateur, Maire de la Commune, le sieur LAYUS Jean fils, cultivateur, adjoint. Les ci-dessus, prêtent serment à haute et intelligible voix : "Je jure fidélité au roi des français, Louis Philippe 1er, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume."

En 1834, eût lieu un tirage au sort des conseillers à élire pour un renouvellement triennal. A la suite de ces élections, le Préfet nomma LOUSTAU aux fonctions de Maire. Il les exerça de nombreuses années, on le retrouve réélu en 1846.

Sous Napoléon 1er, le 31 Janvier 1806, il est prescrit : "L'instituteur est nommé par le conseil municipal. Il est décidé que l'école se tiendra sous le porche de l'église, selon l'usage, et est nommé comme instituteur le Sieur Baptiste BUALÉ, déjà en fonctions depuis 25 ans. Il lui est assigné 30 f pour indemnité de logement, il recevra une rétribution annuelle de 150 f, payée par les parents non indigents, répartie d'après le nombre d'élèves. Il est maintenu l'usage d'en faire supporter le tiers aux habitants n'ayant pas d'enfants à envoyer à l'école. L'instituteur fait le service à l'église, selon l'usage.

En 1817, il y a deux instituteurs, c'est l'usage depuis longtemps, l'un à Castétis, est secrétaire de Mairie, le second à Noarrieu à cause de l'éloignement des enfants.

# MICRO-CRECHE LES CHÉRUBINS

C'est une maison que rien ne distingue des autres de prime abord. Mais en s'approchant, sur la porte, il est indiqué "Les chérubins". Et en poussant cette dernière, on se rend compte que ce n'est pas une maison ordinaire, mais bien un nid douillet pour des bébés et très jeunes enfants. Nous sommes bien dans la micro crèche de Castétis.

L'initiative de cette structure revient à Mme Nadège RIONDET et son époux, qui ont entièrement créé et financé le projet. Ils ont reçu le soutien engagé et total de Mr LAURENT, le Président de la CCLO, et du maire, Henri POUSTIS, qui les ont bien aidés sur le plan administratif.

Ils sont également soutenus dans cette aventure par une franchise de 220 adhérents au niveau national, "Les Chérubins". Cela permet à Mme RIONDET d'être accompagnée non seulement dans la gestion, la facturation, l'informatique, mais aussi le conseil, la mise aux normes. Un audit annuel permet à la franchise de s'assurer que tout est respecté. Par contre, le choix des familles, les tarifs, sont l'affaire de la propriétaire gestionnaire, Mme RIONDET.



Nous sommes dans une maison à ossature bois, montée entre Mai 2023 et Janvier 2024. Un terrain de 1 350 m<sup>2</sup> entièrement clôturé de barrières en bois sur le côté protège les enfants de la vue extérieure et sécurise l'endroit. Sur l'arrière du pavillon de 140 m<sup>2</sup>, la suite du terrain, environ 600 m<sup>2</sup>, sont destinés dans un futur proche à la création d'une petite basse-cour, poules, chèvres naines, avec un espace de carrés potager miniatures pour éveiller les enfants à un environnement naturel.

A l'intérieur, tout est clarté, couleurs, tables et chaises miniatures. Chaque enfant dispose d'un casier coloré pour déposer ses petites affaires personnelles lorsque les parents les amènent. Passé un portillon de sécurité, nous pénétrons dans la salle de vie, avec tous ses jouets, jeux, tapis, largement éclairée par de grandes baies vitrées.



# LA MICRO-CRCHE LES CHÉRUBINS

Ici, tout est à l'échelle des petits, tables, chaises, on se croirait dans une maison de poupée adorable. Une petite cuisine permet de préparer des repas préparés à l'extérieur, livrés sous vide, à base de produits frais, bios et de saison. Une traçabilité rigoureuse permet d'assurer une qualité maximum.

Sur l'arrière, trois dortoirs, pour les bébés, les moyens et les plus grands permettent à tout le monde de faire une petite sieste réparatrice après avoir bataillé avec les petits camarades.



Mais comment donc s'organise la vie de cette micro crèche ?

Tout d'abord, c'est la surface du bâtiment qui détermine le nombre de pensionnaires. A Castétis, la structure peut accueillir 12 à 14 enfants dont l'âge se situe entre 2 mois et demis et 4 ans, et ce, du Lundi au Vendredi. Les inscriptions peuvent se faire à la journée ou 1/2 journée.

Ensuite, il faut du personnel qualifié, Nadège RIONDET est secondée par Élixa, la Directrice, référente technique, une auxiliaire puéricultrice, Julie, et deux Auxiliaires petite enfance, Zoe et Chantal. L'encadrement est très strict, 2 adultes à partir de 4 enfants présents, 3 à partir de 13, selon la législation en vigueur. Mais elles sont souvent au-dessus des normes. Pour les repas, midi, gouters, et faire manger tout ce petit monde, il faut 4 ou 5 personnes. Le matin, l'arrivée des enfants se fait jusqu'à 9h30 afin qu'ils puissent s'intégrer aux animations programmées. Il n'y a pas de sortie aux heures des repas et des siestes pour respecter les cycles de vie des enfants.

Pour terminer, sachez que tout est fourni sur place, les couches, les crèmes solaires si besoins, les petits soins. Pour les animations, des intervenants extérieurs peuvent venir à la demande.

Une bien belle et agréable structure pour nos petits chérubins, où tout est mis en place pour leur bien-être. Il est à noter qu'il n'y a plus de place jusqu'à la fin de l'été. Pour en bénéficier, Il faut prendre contact à l'avance.

## **CONTACTS :**

**Tél :** 07-43-15-11-53

**Mail :** lescherubinsdubearn@gmail.com

# LA RUCHE



La Ruche a 15 ans et se porte toujours aussi bien.

Nous sommes une quinzaine chaque mardi après-midi avec nos travaux de tricot, couture, crochet ou déco.

Cette année, puisque c'est la mode, certaines ont fait, au crochet, des sacs en rond, en triangle ou en carré et les autres ont avancé dans leurs travaux personnels.

Notre AG du 2 avril a permis de présenter nos projets : échange au Centre Socio Culturel avec le groupe Rencontres qui s'est déroulé le 28 mai.

En septembre, nous irons visiter la maison BARTOUILH (saumon et foie gras) à PEYREHORADE et l'abbaye d'ARTHOUS.

Notre fin d'année s'est conclue le 28 juin avec un repas à la Bulle après une visite à la ferme de la « spiruline d'Aquitaine » à ARGAGNON, très riche et très instructive.

Enfin, nous avons une pensée particulière pour ODILE, pilier de la Ruche.

Experte en tricot, elle donnait des conseils à qui en avait besoin.

Elle nous a quittées juste après notre Assemblée Générale.



# CASTETI'Z'ARTS 2024



Une bien mauvaise nouvelle pour Casteti'z'arts. En effet, nous avons été dans l'obligation d'annuler l'édition 2024 de Casteti'z'arts.

A l'origine prévue à Noarrieu, un évènement totalement étranger à notre association nous a contraints à prendre un plan B et changer de quartier. Ne voulant pas revenir trop tôt, (2 ans après) dans le quartier Clamondé, et laisser les accueillants, nous avons décidé de tenter l'aventure dans le quartier du Haut Cauhapé.

Malheureusement, dans ce quartier, nous avons réuni un nombre plus faible que d'habitude d'accueillants, et début Juin, des désistements se sont produits. Le nombre d'artistes aurait alors été beaucoup trop lourd à supporter pour les accueillants restants (10, voire 12 pour certains).

Il était alors trop tard pour envisager un "Plan C", ou alors en oubliant tout ce qui fait le charme de notre organisation.

Préférant privilégier notre réputation, la convivialité, la qualité de l'organisation, de l'accueil, et plutôt que de maintenir à tout prix Casteti'z'arts, au risque de nous décrédibiliser, le bureau a opté pour une année blanche.

Suite à l'annonce faite aux artistes, malgré leur déception, une vague de messages nous est parvenue, messages de soutien, de remerciements, et d'encouragements et quasiment tous nous ont donné rendez vous l'année prochaine.

Nous tenons à remercier vivement les accueillants qui s'étaient engagés, et qui, eux aussi, étaient très déçus de cette issue mais qui l'ont bien comprise.

# LA MUSIQUE POUR HAÏTI



Notre association est toujours en action pour aider la crèche de la Maison d'Espoir à Port au Prince où la situation ne s'améliore guère. Depuis l'arrivée d'une force militaire composée de Kényans, le gouvernement provisoire a du mal à rétablir un semblant d'ordre.

A la crèche, le nombre d'enfants a baissé car des adoptions collectives ont été réalisées par l'Italie et l'Allemagne comme l'avait fait la France après le séisme de 2010. Il reste une vingtaine de petits Haïtiens à élever; donc les frais sont moindres mais les aides faiblissent aussi.

Nos bénévoles ont déjà réalisé une dizaine d'animations depuis le début de l'année et le carnet des réservations se remplit .

Côté Théâtre les répétitions de la nouvelle pièce : Lou Baylet de Bordebielhe vont bon train ;la première est prévue pour le dimanche 20 Octobre à 15h à Gouze. Elle est en Béarnais et en Français et nous espérons que vous rirez autant que pour la Fiançade. Nous vous laissons reconnaître la nouvelle distribution des rôles avec Claudine, Bernadette, Henri, Bernard, Christian et Adrien qui composent la troupe : Trote-Câs de Castétis sur la photo ci-contre. Nous la jouerons, bien sûr dans plusieurs localités afin, de vous faire passer un bon moment et de continuer à aider nos petits protégés.

Il est prévu que Mme Jean, responsable de la crèche, nous rende visite en septembre; nous vous en informerons par la presse.

Nous remercions tous les bénévoles, acteurs, musiciens et chanteurs et également les donateurs ainsi que les communes de Castétis et de Mont pour leurs subventions.

Bon été à tous.





## Section Foot

### Bilan équipes seniors :

Les seniors ont bien redressé la barre.

Après un début de saison compliqué pour les deux équipes, les victoires sont arrivées avec les maintiens en D1 et D3 au bout.

Il aura tout de même fallu attendre les résultats des clubs des PA au niveau au-dessus pour confirmer notre maintien.



La prochaine saison s'annonce excitante avec 3 voisins dans la poule de nos équipes : l'Elan Béarnais Orthez, le FC BAAL (fusion du Scala et d'Artix) et Pardies Olympique.

On notera aussi le parcours en coupe Vispaly de nos seniors 1 jusqu'aux portes de la finale.

### Bilan équipes de jeunes :

Avec un effectif de 123 licenciés chez les jeunes, nous avons engagé de 1 à 3 équipes dans chaque catégorie.

**U7:** Effectif de 9 joueurs,

Encadrés par Slimane, nous avons participé à divers entraînements et plateaux en prenant plaisir tout en s'amusant.

**U9:** Effectif de 17 joueurs,

Encadrés par Patrick, José et Fabienne, nous avons présenté 2 équipes lors de chaque plateau

# UNION SPORTIVE CASTÉTIS GOUZE

## U 11: Effectif de 35 joueurs



Encadrés par Benoît, Frédéric, Stéphane, Mickaël et Guillaume. Beaucoup de plaisir pour ce groupe qui a pu engager 3 équipes (niveaux 1, 2 et 3) et qui a participé à 17 plateaux.

## U13: Effectif de 19 joueurs

Encadrés par Bastien, Yannick, José, Christophe, Jérôme et David. Nous avons engagé 2 équipes niveau 1 et 3. Un groupe très agréable à gérer avec énormément d'envie d'apprendre et de respect.



Les gardiens ont été entraînés par Loïc



# UNION SPORTIVE CASTÉTIS GOUZE

Un **Grand MERCI** à Tous, ainsi qu'à tous les Joueurs seniors, Parents et Bénévoles qui sont venus donner un coup de main tout au long de la saison.

L'AG et le tournoi de foot sont venus clôturer cette saison 2023-2024 et ont permis de remercier les bénévoles.

Nous sommes en train de finaliser la préparation de la saison prochaine. Pour les jeunes, nous proposons la pratique du foot pour toutes les catégories. Pour les seniors, l'encadrement reste similaire à celui de la fin de saison. Si certain(e)s se posent la question de nous rejoindre en tant que joueurs ou bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter !

## Section Basket

**Clap de fin pour la saison de Basket.**

Tous les acteurs ont rangé leurs costumes, mais pas de palme d'or pour nos équipes cette année !

Pas de phases finales pour nos jeunes en cette fin de saison.

Tous ces jeunes ont eu une belle progression entraînements après entraînements grâce à un encadrement de bénévoles motivés à transmettre leur passion du Basket :

- Les **U11** et **U 15** ont eu un joli parcours, avec de belles prestations leur donnant nombre de victoires, mais la marche pour les phases finales n'a pas été atteinte pour les U11.



- Les U15 jouant le haut niveau en fin de saison dans un tableau où la concurrence a été rude mais un très bon challenge.

- Les U13, U18 et U11 garçons ont fait leur chemin tout au long de la saison, rencontres après rencontres ces groupes ont su progresser ensemble, des résultats sportifs parfois compliqués, mais n'ont jamais perdu l'envie de s'amuser.

# UNION SPORTIVE CASTÉTIS GOUZE

- L'école de basket a travaillé les apprentissages tous les samedis matin: apprivoiser la balle orange et jouer avec les copains lors des rassemblements et plateaux.

Les U9 en participant à un mini championnat se sont préparés à l'entrée chez les U11. Pour clôturer la saison, tous les enfants ont fait jouer leurs parents !



Des stages , sorties pour aller voir des matchs , animations diverses ont été organisés tout au long de la sai-



son afin de permettre à tous de se rencontrer autour du basket.

**Côté seniors** , pas de montée des marches non plus !

Les filles en D 1 et les garçons en D2 se maintiennent en milieu de tableau lors d' une saison qui a connu des bons et de moins bons moments sportifs. L'essentiel étant obtenu, il faut repartir sur de bonnes bases pour la saison à venir.

Les bénévoles travaillent afin que tout soit fin prêt pour attaquer sereinement 2024/2025 , c'est dans cette idée que la CTC US Castetis / Gouze – Arthez va accueillir dans ses rangs, le club voisin de l'Amicale Laïque de Sallespisse. Notre groupement se nommera dorénavant : **CGAS**

Si tu veux pratiquer le Basket en jeunes ou en seniors, si tu veux encadrer ou être bénévole dans notre club, viens nous rejoindre !

Contact : [uscg.basket@gmail.com](mailto:uscg.basket@gmail.com)  
06 87 38 06 16 Nathalie

Bonnes vacances à tous !

# L'ASSOCIATION ARGAGNON, BALANSUN, CASTÉTIS

## ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 : Un second semestre animé !

Après la période des fêtes de fin d'année qui a permis aux enfants (et à leurs parents) de recharger les batteries, l'année 2024 a vu l'enchaînement de nombreuses animations :



Le loto (en présentiel et avec également des parties électroniques) s'est déroulé le 17 mars 2024 à la salle des fêtes d'Argagnon. Les participants étaient au rendez-vous pour tenter de gagner de nombreux lots. Encore merci aux entreprises donatrices et à tous ceux qui ont consacré une partie de leur temps à l'organisation de la manifestation.

Cette année, lors du carnaval, San Pansar a essayé de nous semer et est venu se cacher à Balansun...mais les enfants des écoles l'ont trouvé, l'ont jugé et..... leur sentence a été irrévocable !!!

Pour la commémoration du 8 mai (comme pour le 11 novembre), des enfants de chaque village, ont déposé un bouquet de fleurs sur chaque monument aux morts et ont ainsi participé à cet important devoir de mémoire.

Et pour finir, nous nous sommes tous retrouvés le dimanche 23 juin pour la traditionnelle fête des écoles. Les enfants nous ont fait voyager de l'Égypte à la Grèce (avec notamment la projection d'un film avec un casting d'acteurs époustouflants) et ont rendu également hommage aux athlètes des futurs Jeux Olympiques. Ils nous ont également réalisé une magnifique chorégraphie sur l'air entraînant de la chanson « Shake it off » de Taylor Swift. Ils ont terminé ce tour de chant en béarnais !

Les élèves qui rentrent en sixième à la rentrée ont reçu de la part de l'APE une calculatrice.

Après l'excellent repas préparé par La Bulle, les enfants ont passé l'après-midi à jouer (structures gonflables, jeux en bois, petits chevaux à pédales, atelier maquillage et sculpteur de ballons).



# ACCA de Castétis

## ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 5 juillet et elle a débuté par un hommage à nos deux amis Arnaud et Michel, partis trop vite.

Côté chasse, une année moyenne, où seul le sanglier semble faire partie du paysage sur notre territoire, en grande quantité sur avril-mai avant le semis des maïs. Le plus mauvais moment! Des battues organisées, et cinq de prélevés en une après-midi.

Une nouveauté : deux miradors installés entre le gave et la plaine de maïs semence. Ce dispositif subventionné à 60% par la fédération, nous permettra de faire de l'affût surtout lors de dégâts constatés.

Pour le moment, ils ne sont pas amortis!



### JEANNOT AU CENTRE DES ATTENTIONS...

Le lapin de garenne, qui fut la base de la chasse populaire partout en France tend à disparaître sur l'ensemble de notre territoire et les raisons demeurent inconnues (épidémies, prédation...). Les questions se posent: comment réussir la réintroduction de cette espèce?

La nature ne redeviendra jamais celle que nous avons connue, et pratiquée il y a de cela même trente ans. Trop de dégâts irréversibles ont été constatés. Gardons néanmoins les yeux grand ouverts afin d'aider et de faire comprendre que rien ne pourra se faire sans un consensus de l'ensemble de la société avec, notamment ceux qui la connaissent le mieux, ceux qui la façonnent : agriculteurs, forestiers et tous les amoureux de dame nature.

### VENTE DE CARTES

La vente de cartes est fixée au vendredi 30 août de 18h30 à 20h00, au local.



# LES AMIS DE L'ÉGLISE DE NOARRIEU

Dans la nuit du 8 au 9 juin, l'eau de pluie s'est introduite par la sacristie charriant de la boue sur son passage. Ce n'est que le lendemain midi, à l'heure des cloches, que les riverains ont pris conscience de l'ampleur des dégâts. Le soir même, douze valeureux sauveteurs armés de pelles, racloirs, karcher et bottes ont nettoyé de fond en comble. Ils nous ont rendu une église encore plus propre qu'avant. Merci à vous tous qui vous êtes mobilisés avec spontanéité et efficacité.

Le reste de notre actualité est plus réjouissante :

- **Le feu de la Saint Jean** : il a eu lieu le samedi 22 juin. Ce traditionnel rassemblement a réuni des voisins autour d'un pique nique sorti du sac, en toute simplicité. Il aura fallu, cette année, composer avec la pluie. Au préalable, une messe pleine d'entrain avait été célébrée par l'abbé Victor Gomes accompagné de sa guitare.

- **Travaux sur le toit de l'église** : L'entreprise de charpente Joseph Mialocq est intervenue sur le toit de l'église. Il reste encore à zinguer les abbassons du clocher. Nous attendons patiemment son retour.

- **Nettoyage du garage** : Huit d'entre nous se sont retrouvés fin avril, pour débarrasser le bric à brac que contenait le garage de l'église. La quasi intégralité de ce contenu a pris le chemin de la déchetterie. Un seul accessoire (et non des moindres !) est demeuré sur place. Que fallait-il faire de cet antique corbillard ? Aux dernières nouvelles, il aurait trouvé refuge chez une amie des «vieilles reliques».



**Trois lotos en ligne** sont programmés cette année. Le premier a eu lieu le dimanche 9 juin. La participation (par achat anticipé de cartons) a été satisfaisante mais toujours à améliorer. La mise en œuvre est confiée aux mains expertes de Martine, Lucette et Marie Laure. Nous leur adressons tous nos sincères remerciements. Les futures dates sont les suivantes : jeudi 19 septembre et mardi 10 décembre. Si vous souhaitez aider l'association en achetant des cartons (12 euros la planche de 12 cartons), vous pouvez prendre contact avec un membre du bureau. Merci par avance pour votre participation. Les gains seront affectés à notre prochain chantier: la première tranche de la réfection du chœur.

# LE CLAMONDÉ

Nous voilà en vacances jusqu'en septembre. Le yoga, quant-à-lui, continue jusqu'au 22 juillet. L'ASEPT a proposé un "Escape Game" (jeu d'énigmes) sur le thème du sommeil. Onze personnes ont participé réparties en 2 équipes. La problématique des troubles du sommeil a été abordée avec une intervenante qui nous a donné quelques conseils.

L'après midi s'est déroulée dans la bonne humeur.

La sortie programmée en Vallée d'Aspe le 24 mai a réuni 51 personnes. Direction en bus vers la gare d'Oloron, un petit trajet en train nous a conduits à Bedous où le bus nous attendait pour la traversée des jolis villages de la Vallée d'Aspe et atteindre Canfranc.

Cette gare monumentale, spectaculaire, avec son magnifique hall et ses aménagements extérieurs, est aujourd'hui transformée en hôtel de luxe. Après un déjeuner traditionnel à Urdos, la balade s'est poursuivie vers le village pittoresque de Sarrance avec la visite de l'écomusée, l'église et le cloître classés aux monuments historiques riches en histoire du Béarn et les origines de la Vierge Noire, symbole de nombreux pèlerinages.

Pour terminer la journée, nous ne pouvions évidemment pas passer à Oloron sans s'arrêter à la Chocolaterie Lindt pour déguster son excellent chocolat et en ramener à la maison.

Afin de clôturer la saison, la journée "Grillades" du 19 juin a réuni 73 personnes, journée toujours appréciée de tous et qui s'est terminée par des parties de cartes.

Le jeu culturel 2024 proposé par "Génération Mouvement" a réuni 7 personnes qui ont *planché d'arrache pied...* pendant plusieurs jours.

Bonnes vacances à tous et profitez bien de l'été.

Quant à nous, la reprise est prévue le 5 septembre 2024.



# La Bande Originale



Un semestre riche en évènements et concerts pour notre chorale, avec bien sûr notre déplacement à la capitale pour un concert avec le chœur PHRONESIS mais aussi une escapade parisienne bien dense en visites, balades, et soirées animées : un franc succès grâce notamment à notre équipe communication et nos animatrices et guides improvisés hors pair!!! Merci à eux !!!

Tourisme, mais également échanges et convivialité en furent les maîtres mots : l'expérience est sans nul doute à renouveler !!!

Dans la foulée (ou presque) nous avons accompagné notre chef Stéphane au Conservatoire de Musique de Pau pour l'obtention de son diplôme de Chef de Choeur : nous lui adressons toutes nos félicitations pour cette belle réussite!!!

Les choristes ont également bénéficié d'une deuxième session de formation aux techniques vocales, et un concert donné en avril à LABASTIDE CEZERACQ a été très apprécié du public...



## LES ASSOCIATIONS



Le samedi 6 juillet a lieu notre "point d'org" de la saison à l'église Saint-Pierre d'Orthez : "Silence, on tourne!" évènement haut en couleurs, avec de nouveaux chants, mises en scène et surprises pour ce dernier concert de la saison.

A la rentrée de septembre , de nouvelles aventures musicales nous attendent !!!

D'ici-là nous vous souhaitons de passer un bel été!!!

## Le jardin potager

Cette année encore, les élèves de l'école de Castétis ont fait le jardin potager. Il est à l'entrée de la Salle des fêtes de Castétis et s'appelle « Le jardin des Bambins ». Nous avons semé des carottes, des radis et des herbes aromatiques. Nous avons aussi planté des fraisiers et des tomates. Nous avons eu la bonne surprise de retrouver les framboisiers de l'an dernier.

Vous êtes invités à venir cueillir les fruits et les légumes de ce potager. Il vous suffira en échange de les arroser si nécessaire ou d'arracher quelques mauvaises herbes.

Régalez-vous avec nos plantations.



Nous vous souhaitons un bon appétit !!!

*Les élèves de CE1/CE2 de Castétis*

## Le val du Clamondé

Jeudi 23 mai, nous sommes partis à Arthez. A travers les chemins nous sommes descendu sur le Val du Clamondé pour visiter une tourbière. C'était très boueux, il y avait beaucoup d'eau mais heureusement nous avons prévu les bottes et les bâches pour s'asseoir par terre pour le pique-nique. Cette sortie nous a permis de découvrir des nouveaux animaux (genette, etc...) et des plantes protégées. On a même pu observer des Drosera qui sont des plantes carnivores. On a aussi appris à reconnaître les traces des animaux et à écouter les oiseaux et reconnaître leurs chants.

Nous avons vraiment aimé cette sortie et nous avons appris beaucoup de choses sur la biodiversité.



Les élèves de CE1/CE2 de Castétis

# Classe de CE2/CM1

Le vendredi 21 juin, les enseignants de béarnais, maitresse Sarah et maitre Maurice nous avaient organisé un bel après-midi à Sault-de-Navailles.

Les écoles de Castétis, Argagnon et Balansun ont pu assister à un temps de musique béarnaise accompagnée d'une mise en scène présentée par les élèves de l'école de Sault -de-Navailles.

Nous avons terminé l'après-midi par un bal où tous les enfants, les accompagnants et même les maitresses, ont dansé et ont eu beaucoup de plaisir à participer ...

Merci encore aux enseignants de béarnais sans qui cet après-midi n'aurait pas eu lieu.....



Le dimanche 23 juin 2024, c'était la fête des écoles de nos classes du RPI.

Les élèves d'Argagnon ont débuté par une danse autour de l'Égypte, suivis par les GS/CP avec une danse sur les Jeux Olympiques.

Les élèves de Castétis ont suivi par un mime sur la chanson de Laurent Voulzy « Jeanne », ils ont ensuite enchaîné sur un peu de rythme avec « C'est la vie » de Mika pour les élèves ce CE1/CE2.

Ces derniers sont venus chercher les élèves de CE2/CM1 pour entrer danse qui ont fait danser le public sur une chorégraphie de Taylor Swift « Shake it off ».

# CLASSES CE2/CM1

Enfin les élèves de Balansun nous ont présenté le film et leur chanson représentant leurs voyages ERASMUS.

Pour clôturer ce beau spectacle, tous les élèves se sont retrouvés sur la piste pour nous offrir un chant béarnais.



# **\*\*\*Rions un peu\*\*\***

---

1 / Quel est le point commun entre un pêcheur et un mannequin?

Tous deux surveillent leur ligne !!!

2 / Dans un commissariat un suspect est interrogé:

-Monsieur, savez-vous jouer de la trompette?

-Non Mr l'inspecteur, je ne sais pas.

-Alors pourquoi avez-vous volé la trompette de votre voisin?

-Parce que, lui ,non plus ne sait pas en jouer! !!

3/ La Maitresse demande:

Savez vous ce que c'est qu'un oiseau migrateur?

C'est un oiseau qui ne se gratte que d'un seul côté! !!

4/ Le niveau scolaire a tellement baissé que les élèves croient qu'une voyelle c'est la femme d'un voyou .....ils s'exagèrent....mais qui???

5/ Toto dit à sa mère:

-Maman: je suis sûr que tu ne sais pas écrire les yeux fermés?

- Mais tu me prends pour une idiote ou quoi ?

-Alors ferme les yeux, et signe mon carnet de notes, pour voir !!!

6/Un très beau jeune homme entend la remarque d'un copain:

- Comment, un beau gosse comme toi, tu n'as pas de tatouage?

-Mais non, enfin, on ne met pas d'autocollant sur une Ferrari.

-Pas vrai!!!

## **HORAIRES DE LA MAIRIE**

**LUNDI: 14h-18h**

**MERCREDI: 8h-12h**

**VENDREDI: 14h-18h**

**Tél 05.59.67.80.71**

**Mail: [mairie.castetis@wanadoo.fr](mailto:mairie.castetis@wanadoo.fr)**

**[www.castetis.fr](http://www.castetis.fr)**

# LE COMITÉ DES FÊTES

## Castétisiennes, Castétiens,

En cette année Olympique, le COJOP a décidé d'implanter son camp de base dans notre village du 09 au 11 Août.

On vous attend nombreux pour venir rencontrer nos athlètes et comme chaque année faire de ce week-end un rendez-vous incontournable pour notre village.

L'animation à ne pas louper pendant ces fêtes sera à coup sûr l'Olympiade qui aura lieu le samedi 10 à partir de 14h30.

Le Comité Olympique concocte depuis déjà plusieurs semaines un programme digne des plus célèbres jeux Athéniens, qui on l'espère saura vous plaire.

Et bien sûr, pas d'Olympiade sans cérémonie de clôture, nous avons donc décidé de vous offrir cette année encore un Feu d'artifice pour clore ce nouveau chapitre.

Le détail du programme est à découvrir sur l'affiche ci-jointe, vous noterez que comme habituellement, seul le repas du vendredi soir est sur réservation, soit par téléphone au 06.11.39.31.95 / 06.87.81.63.99 ou alors à la mairie le 2 Août de 18H à 19H30.

## Le Comité Des Fêtes

# CASTÉTIS

Du 9 au 11 Août 2024

en fêtes

Vendredi  
**9**

19H00 Remise des Clés puis Apéritif à la Salle

21H00 Repas animé par l'Orchestre

## HEPTAGONE

- Au menu : • Assiette du comité  
• Parillada de canard - Haricots verts  
• Fromage • Tarte multifruits  
• 15€ (enfant - de 12 ans : 8€)

Inscriptions à la mairie le 2 Août de 18h à 19h30 ou par téléphone jusqu'au 7 Août à  
Laure : 06.11.39.31.95 - Bastien : 06.87.81.63.99

8H30 Petit-déjeuner à la fourchette • Gras-double • Oeufs • Ventrèche  
• Boudin • Fromage • 10€

14H30

## GRANDE OLYMPIADE

Ouvert à tous - équipes de 6 à 8 personnes

Inscriptions obligatoires via HelloAsso



Samedi  
**10**

20H • Moules - Frites • Glace - sans réservation • 10€

22H Grand Bal animé par le Groupe

## OSMOZ

Dimanche  
**11**

8H30 Sortie VTT encadrée - parcours de 35 à 40Km  
(ouvert à tous, venir avec son VTT en bon état)

11H Messe solennelle suivie d'un dépôt de gerbe

12H Vin d'honneur suivi d'un Pique-nique géant

14H30 Tournoi de pétanque réservé aux villageois et sympathisants  
(Inscriptions à 14h) 4€ / équipe

19H Repas - sans réservation  
• Lomo / Piperade • Fruits • 8€

22H30

## FEU D'ARTIFICE

Tiré par Brézac Artifices depuis le Stade Municipal